



BPCE
LIFE

INFORMATIONS

issues des dispositions de
SDFR

BPCE LIFE
2023

A **Résumé des principales incidences négatives** sur les facteurs de durabilité

Acteur des marchés financiers BPCE Life

Résumé

- ▶ **BPCE Life prend en considération les principales incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Le présent document est la déclaration consolidée relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité de BPCE Life;**
- ▶ **La présente déclaration relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvre une période de référence allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.**

Résumé des principales incidences négatives:

La section porte à la fois sur les investissements réalisés dans le cadre du fonds en euros de BPCE Life et dans les unités de compte référencées. Les deux données ne sont cependant pas agrégées afin de gagner en clarté. Ainsi, le périmètre couvert représente environ 2,9 milliards d'euros* sous gestion pour le périmètre fonds en euros et 4,4 milliards d'euros pour le périmètre unités de compte.

La stratégie de BPCE Life se décline selon deux axes principaux :

- une approche globale des enjeux environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance qui repose sur la méthodologie d'évaluation et de notation ESG de la recherche de Mirova™ spécialisée dans l'ISR ;
- une approche climat, avec pour objectif de contribuer à l'atténuation du changement climatique, et qui s'appuie sur des indicateurs de température et d'empreinte carbone.

Chaque investissement fait l'objet d'une sélection en fonction d'un certain nombre de critères extra-financiers. Les indicateurs suivis sont les suivants :

- **la trajectoire d'alignement climatique du portefeuille d'actifs, conformément aux accords de Paris. Elle est mesurée par un indicateur de température (en °C) ;**
- **l'empreinte carbone des actions et obligations détenues en direct (en tonne de CO2e par million d'euros investis) ;**
- **la notation ESG de Mirova sur une échelle à 5 niveaux (Négatif, Risqué, Neutre, Positif, Engagé) sur les émetteurs détenus en direct (via des obligations et des actions) ;**
- **la part d'obligations vertes, sociales ou durables*** dans les investissements obligataires en direct et leur part dans les actifs nouvellement acquis ;**
- **la part de fonds labellisés (ISR, Greenfin, LuxFlag, Febelfin « Towards Sustainability ») dans les fonds détenus.**

Les données utilisées reposent en grande partie sur des fournisseurs de données spécialisés qui apportent des informations extra-financières aux investissements. Enfin, l'ensemble de la stratégie d'investissement ESG est pilotée à travers un organe de décision dédié au sein de BPCE Assurances (dont BPCE Life est une filiale): le comité ESG. Il est composé de la direction générale, des principaux dirigeants RSE, des fonctions risques, finance, stratégie, investissements et des collaborateurs sur les sujets ESG.

Date de publication du document: 10/12/2024

* En valeur de marché au 31 décembre 2023

** Mirova est une société de gestion appartenant au Groupe BPCE dédiée à l'investissement durable.

*** Instrument « Green bond », « Social bond » ou « Sustainable bond » suivant les principes définis par l'ICMA (International Capital Market Association).

B Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés pour le périmètre fonds euros				
Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Elément de mesure	Incidence [année 2023]	Explication - Couverture [année 2023]
Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement				
Emissions de gaz à effet de serre	1. Emissions de GES	Emissions de GES de niveau 1 en tonnes d'équivalents CO ₂ ⁽¹⁾	41 605,62	80,9%
		Emissions de GES de niveau 2 en tonnes d'équivalents CO ₂ ⁽¹⁾	13 598,92	80,9%
		Emissions de GES de niveau 3 en tonnes d'équivalents CO ₂ ⁽¹⁾	753 235,52	80,9%
		Emissions de GES ⁽¹⁾	808 440,06	80,9%
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO ₂ par million d'euros investis ⁽¹⁾	378,27	80,9%
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements en tonnes d'équivalents CO ₂ par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements ⁽¹⁾	1 006,74	82,9%
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en %) ⁽¹⁾	6,43%	82,0%
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %) - Consommation d'énergie non renouvelable ⁽²⁾	22,41%	44,3%
		Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %) - Production d'énergie non renouvelable ⁽²⁾	2,83%	80,4%
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique - Agriculture ⁽³⁾	0,00	0,0%
		Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique - Mining ⁽³⁾	0,01	0,5%
		Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique - Manufacturing ⁽³⁾	0,05	9,7%
		Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique - Electricity ⁽³⁾	0,02	1,1%
		Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique - Water Supply ⁽³⁾	0,01	0,3%
Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique - Construction ⁽³⁾		0,04	0,2%	
Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique - Transportation & Storage ⁽³⁾		0,00	1,3%	
Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique - Wholesale Retail Motor Vehicle Repair ⁽³⁾		0,00	0,3%	
Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique - Real Estate Activities ⁽³⁾	0,008	2,5%		
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (exprimée en %) ⁽¹⁾	0,07%	82,1%
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée ⁽⁴⁾	0,00	1,3%
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée ⁽⁴⁾	0,31	22,8%
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'Homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption				
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimée en %) ⁽⁵⁾	0,54%	82,06%
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations (exprimée en %) ⁽⁵⁾	10,66%	66,9%
	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (exprimé en montant monétaire converti en euros) ⁽⁶⁾	1,93%	10,9%
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres ⁽⁴⁾	20,84%	51,7%
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en %) ⁽¹⁾	0,00%	82,3%
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux				
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement en tonnes d'équivalents CO ₂ par million d'euros de produits intérieur brut ⁽¹⁾	149,65	52,2%
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national (valeur numérique) ⁽¹⁾	1,50	49,9%
		Proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national (exprimée en %) ⁽¹⁾	3,59%	49,9%
Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers				
Combustibles fossiles	17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers	Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles (exprimée en %)	0,00%	2,8%
Efficacité énergétique	18. Expositions à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique (exprimée en %)	54%	2,7%

(1) Le taux de couverture calculé sur ces indicateurs a été corrigé cette année afin de représenter au mieux l'entiereté de notre portefeuille

(2) Depuis novembre 2023, ISS utilise les données brutes environnementales et sociales (ESRD) collectées par leur équipe de recherche pour calculer les indicateurs du PAI 5. Cette évolution génère un écart autant dans la donnée que dans la couverture.

(3) Depuis novembre 2023, ISS utilise les données brutes environnementales et sociales (ESRD) collectées par leur équipe de recherche pour calculer les indicateurs du PAI 6. Cette évolution génère un écart autant dans la donnée que dans la couverture.

(4) Courant 2023, ISS ESG a remplacé une partie de ses bases de données brutes. Ce nouvel ensemble de données comprend environ 700 points de données comparativement à 70 pour l'ancien ensemble de données. Ces nouvelles données sont directement recueillies dans les rapports annuels des émetteurs. Certains des nouveaux facteurs de données brutes ESG ont une applicabilité plus large, ce qui entraîne une augmentation de la couverture.

(5) Les points de données utilisés pour calculer ces indicateurs ont été mis à jour afin de refléter les nouvelles lignes directrices de l'OCDE publiées en juin 2023.

(6) L'alimentation de ce champs dans les bases de données ISS a rencontré des difficultés sur l'année ne permettant pas d'obtenir une donnée stable. Cet incident est en cours de correction au niveau du fournisseur de données.

B Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés pour le périmètre fonds euros				
Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Elément de mesure	Incidence [année 2023]	Explication - Couverture [année 2023]
Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés				
Emissions	1. Emissions de polluants inorganiques	Tonnes d'équivalents CO2 de polluants inorganiques, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	ND	ND
	2. Emissions de polluants atmosphériques	Tonnes d'équivalents CO2 de polluants atmosphériques par million d'euros investi, en moyenne pondérée ⁽⁴⁾	0,0077	4,14%
	3. Emissions de substances qui appauvrissent la couche d'ozone	Tonnes d'équivalents CO2 d'émissions de substances qui appauvrissent la couche d'ozone, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	ND	ND
	4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (en %) ⁽¹⁾	40,03%	82,28%
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1. Quantité moyenne d'eau consommée par les sociétés bénéficiaires d'investissements (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires ⁽⁴⁾	575,2349	32,31%
		2. Pourcentage moyen pondéré d'eau recyclée et réutilisée par les sociétés bénéficiaires d'investissements (en %)	ND	ND
	7. Investissements dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau (en %) ⁽⁴⁾	3,40%	23,53%
	13. Ratio de déchets non recyclés	Tonnes de déchets non recyclés produits par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée ⁽⁴⁾	21,3247	38,10%
	14. Espèces naturelles et aires protégées	1. Part d'investissement dans des sociétés dont les activités portent atteinte à des espèces menacées (en %) ⁽¹⁾	0,12%	82,06%
2. Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de protection de la biodiversité couvrant les sites opérationnels qu'elles possèdent, louent ou gèrent dans, ou à proximité d'une aire protégée ou d'une aire de grande valeur sur le plan de la biodiversité qui n'est pas une aire protégée (en %)		ND	ND	

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés pour le périmètre fonds euros				
Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Elément de mesure	Incidence [année 2023]	Explication - Couverture [année 2023]
Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés				
Questions sociales et de personnel	1. Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents de travail	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail (exprimée en %) ⁽¹⁾	7,8%	61,1%
	2. Taux d'accidents	Taux d'accidents dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée ⁽⁴⁾	0,28	19,7%
	4. Absence de code de conduite pour les fournisseurs	Part d'investissement dans des sociétés sans code de conduite pour les fournisseurs (lutte contre les conditions de travail dangereuses, le travail précaire, le travail des enfants et le travail forcé) exprimée en % ⁽⁴⁾	6,3%	61,1%
	6. Protection insuffisante des lanceurs d'alerte	Part d'investissement dans des entités qui n'ont pas défini de politique de protection des lanceurs d'alerte exprimée en % ⁽¹⁾	0,2%	61,1%
Droits de l'Homme	8. Ratios de rémunération excessif	Ratio moyen pour les sociétés concernées, de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux rémunérée et de la rémunération annuelle totale médiane calculée sur l'ensemble des salariés exprimé en % ⁽⁴⁾	75,5%	15,9%
	9. Absence de politique en matière de droits de l'Homme	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique en matière de droits de l'Homme exprimée en % ⁽⁴⁾	28,8%	61,1%
Lutte contre la corruption et les actes de corruption	10. Manque de diligence raisonnable	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une procédure de diligence raisonnable permettant d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de traiter les incidences négatives sur les droits de l'Homme exprimée en % ⁽⁴⁾	14,1%	61,1%
	15. Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations unies contre la corruption exprimée en %	ND	ND
	16. Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des sociétés qui présentent des lacunes avérées quant à l'adoption de mesures pour remédier au non-respect de procédures et de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption exprimée en % ⁽¹⁾	0,00%	82,1%
	Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux			
Social	18. Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Répartition des revenus et inégalités économiques entre les participants à une économie donnée (y compris un indicateur quantitatif, expliqué dans la colonne prévue à cet effet) ⁽¹⁾	1,44	49,9%
	19. Score moyen en matière de liberté d'expression	Score mesurant le degré auquel les organisations politiques et les organisations de la société civile peuvent exercer librement leurs activités (y compris un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet) ⁽¹⁾	1,72	49,9%
Droits de l'Homme	20. Performance moyenne en matière de droits de l'Homme	Performance moyenne, en matière de droits de l'Homme, des pays d'investissement, mesurée à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet ⁽¹⁾	1,62	49,9%
	21. Score moyen en matière de corruption	Niveau perçu de corruption dans le secteur public, mesuré à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet ⁽¹⁾	0,96	49,9%
	22. Pays et territoires non coopératifs à des fins locales	Investissement dans des pays et territoires figurant sur la liste de l'UE des pays et territoires non coopératifs à des fins locales ⁽¹⁾	0,00	49,9%
Gouvernance	24. Score moyen en matière d'état de droit	Niveau de corruption, de non-respect des droits fondamentaux et de déficiences de la justice civile et pénale, mesuré à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet ⁽¹⁾	1,01	49,9%

(1) Le taux de couverture calculé sur ces indicateurs a été corrigé cette année afin de représenter au mieux l'entiereté de notre portefeuille

(2) Depuis novembre 2023, ISS utilise les données brutes environnementales et sociales (ESRD) collectées par leur équipe de recherche pour calculer les indicateurs du PAI 5. Cette évolution génère un écart autant dans la donnée que dans la couverture.

(3) Depuis novembre 2023, ISS utilise les données brutes environnementales et sociales (ESRD) collectées par leur équipe de recherche pour calculer les indicateurs du PAI 6. Cette évolution génère un écart autant dans la donnée que dans la couverture.

(4) Courant 2023, ISS ESG a remplacé une partie de ses bases de données brutes. Ce nouvel ensemble de données comprend environ 700 points de données comparativement à 70 pour l'ancien ensemble de données. Ces nouvelles données sont directement recueillies dans les rapports annuels des émetteurs. Certains des nouveaux facteurs de données ESG ont une applicabilité plus large, ce qui entraîne une augmentation de la couverture.

(5) Les points de données utilisés pour calculer ces indicateurs ont été mis à jour afin de refléter les nouvelles lignes directrices de l'OCDE publiées en juin 2023.

(6) L'alimentation de ce champs dans les bases de données ISS a rencontré des difficultés sur l'année ne permettant pas d'obtenir une donnée stable. Cet incident est en cours de correction au niveau du fournisseur de données.

Unités de compte

BPCE Life présente ici une première analyse des principales incidences négatives sur les supports en unités de compte. L'attention du lecteur est attirée sur le fait que ces données ne couvrent pas l'ensemble du périmètre et sont encore en cours de fiabilisation.

BPCE Life travaille à la remédiation progressive de ces points.

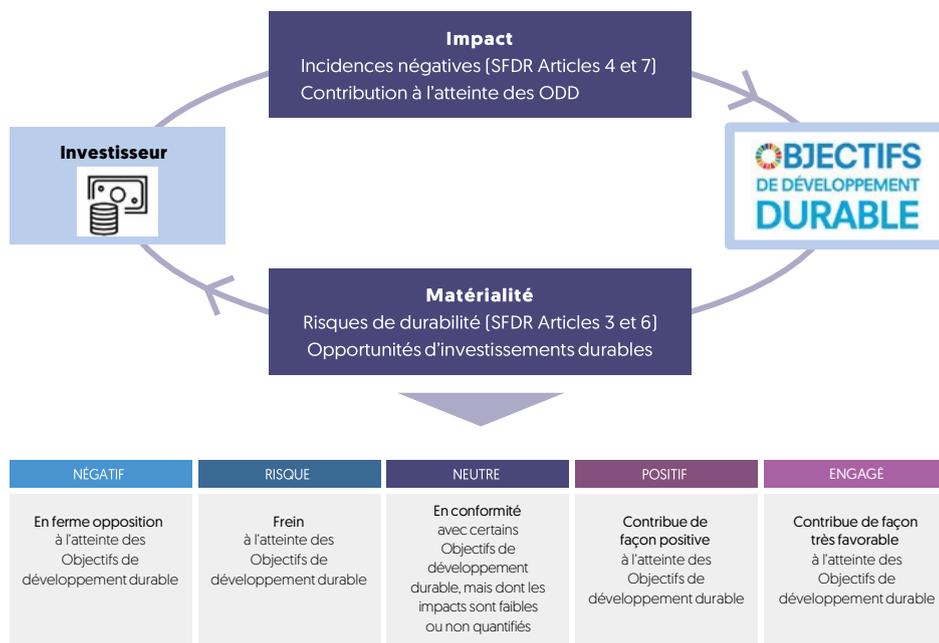
Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés pour le périmètre unités de compte					
Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité	Elément de mesure	Incidence [année 2023]	Explication couverture [Années 2023]		
Emissions de gaz à effet de serre	1. Emissions de GES	Emissions de GES de niveau 1 en tonnes d'équivalents CO2	3013,30	3,00%	
		Emissions de GES de niveau 2 en tonnes d'équivalents CO2	814,66	3,00%	
		Emissions de GES de niveau 3 en tonnes d'équivalents CO2	25 728,61	2,93%	
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par millions d'euros investis	1 129,13	3,50%	
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements en tonnes d'équivalents CO2 par millions d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements	ND	ND	
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en %)	0,32%	3,0%	
		5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %) - utilisation d'énergie charbon, nucléaire ou floues	ND	ND
			Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %) - Consommation d'énergie non renouvelable	2,57%	2,27%
			Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %) - Production d'énergie non renouvelable	1,57%	1,4%
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique - Agriculture	ND	ND	
Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique - Mining		ND	ND		
Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique - Manufacturing		ND	ND		
Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique - Electricity		ND	ND		
Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique - Water Supply		ND	ND		
Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique - Construction		ND	ND		
Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique - Transportation & Storage		ND	ND		
Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique - Wholesale Retail Motor Vehicle Repair		ND	ND		
Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique - Real Estate Activities		ND	ND		
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (exprimée en %)	0,08%	2,79%	
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0,35	0,22%	
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	8,22	1,60%	
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'Homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption					
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimée en %)	0,05%	3,09%	
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations (exprimée en %)	1,43%	3,1%	
	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (exprimé en montant monétaire converti en euros)	0,39%	0,73%	
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	1,41%	2,7%	
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en %)	0,00%	3,2%	
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux					
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement en tonnes d'équivalents CO2 par millions d'euros de produits intérieur brut	ND	ND	
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national (valeur numérique)	ND	ND	
		Proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national (exprimée en %)	ND	ND	
Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers					
Combustibles fossiles	17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers	Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles (exprimée en %)	ND	ND	
Efficacité énergétique	18. Expositions à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique (exprimée en %)	ND	ND	



Description des politiques visant à identifier et hiérarchiser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

En 2017, les comités décisionnaires de BPCE Life (comité des investissements, comité ESG) ont décidé d'exclure à l'achat les émetteurs notés « Négatifs » selon la notation ESG de Mirova, sur le périmètre du Fonds Euros. Les émetteurs notés « Négatifs » sont ceux qui présentent des risques élevés en matière de développement durable et/ou sont en ferme opposition avec l'atteinte des Objectifs de Développement Durable. Plus précisément, la notation Mirova considère à la fois l'impact des investissements sur les Objectifs de Développement Durable (positif et négatif) ainsi que la matérialité des Objectifs de Développement Durable (risques et opportunités) pour les investisseurs.

Cette grille d'analyse aboutit sur un barème de notation des émetteurs présenté ci-dessous:



La notation ESG de Mirova inclut une évaluation stricte des PAI suivants:

- violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales (PAI obligatoire numéro 10) ;
- exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) (PAI obligatoire numéro 14).

En 2021, avec la mise en place du plan stratégique de BPCE Assurances, les comités décisionnaires de BPCE Life (comité des investissements, comité ESG) ont décidé d'exclure des encours sous gestion (ie. du stock) les émetteurs notés « Négatifs » par Mirova à horizon 2024 sur le périmètre du Fonds Euros.

En outre, une politique d'exclusion du charbon thermique limite l'impact de BPCE Life sur le changement climatique. Les différents indicateurs PAI concernés par cette exclusion sont :

- les émissions de GES (PAI obligatoire numéro 1) ;
- l'empreinte carbone (PAI obligatoire numéro 2) ;
- l'intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (PAI obligatoire numéro 3) ;
- exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (PAI obligatoire numéro 4).

Conformément à la politique charbon du Groupe BPCE, révisée en juin 2019, BPCE Assurances (dont BPCE Life est une filiale) s'est engagée à sortir en totalité du charbon thermique d'ici 2030 dans les entreprises situées dans l'OCDE et d'ici 2040 pour les entreprises hors OCDE sur le Fonds Euros.

BPCE Assurances (dont BPCE Life est une filiale) a également renforcé sa politique Pétrole & Gaz en excluant de ses achats tous les émetteurs dont la part d'hydrocarbures non-conventionnels atteint 10% de la production, notamment sur le périmètre Fonds Euros.

Les politiques d'exclusion sectorielle pour limiter l'impact de BPCE Life sur le changement climatique ont vocation à être étendues en 2024. Sur les questions sociales et de personnel, BPCE Assurances (dont BPCE Life est une filiale) dispose d'une politique sur le PAI « 14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) ».

En 2018, BPCE Life s'est engagée (en lien avec la politique du Groupe BPCE) à ne pas investir et à exclure les émetteurs impliqués dans le développement, la production ou la vente d'armes controversées sur le périmètre du Fonds Euros.

L'efficacité de cette politique est reflétée par une exposition à 0% dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en %), sur le périmètre Fonds Euros et Unités de Compte.

D **Références** **aux normes internationales**

La stratégie d'investissement de BPCE Life qui intègre une politique d'exclusion à plusieurs niveaux permet d'assurer à minima le respect des principes directeurs de l'OCDE et des Nations unies. À travers son Fonds Euros, BPCE Life demande à exclure les émetteurs de titres ayant les notations ESG les moins bonnes, basée sur les données d'ISS.

- Exclusion des instruments dont la notation de l'émetteur est la moins bonne tous secteurs confondus (notation appartenant au dernier quartile).
- Exclusion des instruments dont la notation de l'émetteur est la moins bonne au sein d'un secteur spécifique (notation appartenant aux deux derniers déciles).

De ce fait, les émetteurs qui ne respectent pas les standards internationaux établis par les Nations Unies et/ou par l'OCDE sont exclus du périmètre d'investissement sur le Fonds Euros.

BPCE Life

51 Avenue John F. Kennedy, 1855 Kirchberg, Luxembourg

Tél. : +352 22 88 81 1

<https://www.life.groupebpce.com/>

